

# FICHE N°1 : PRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE PÉDAGOGIQUE ET CONSEILS D'UTILISATION



## POURQUOI UN TEL TRAVAIL DE CAPITALISATION ?

Ce travail résulte d'une initiative commune de l'association Agter (association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles), la société E-sud Développement, l'AREN (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger) et le réseau LandNet West Africa. Ce travail de capitalisation a été réalisé dans le cadre du Projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales (Réseau Paar) financé par l'Agence Française de Développement et dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par ADEPRINA/Inter-réseaux Développement rural. Le contenu de la capitalisation n'engage que ses auteurs.

Une vingtaine d'entretiens ont été conduits pour permettre la réalisation de cet ensemble pédagogique. Le tournage du film, réalisé en juin 2010 juste avant l'hivernage, s'est étalé sur trois semaines. Le montage et la rédaction des documents complémentaires ont été finalisés au mois de septembre. Les premières diffusions ont eu lieu en novembre au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal.

Dans le contexte actuel de redéfinition des outils de gestion des ressources naturelles et de mise en place progressive de la décentralisation en Afrique de l'Ouest, il semble essentiel de contribuer à nourrir les réflexions locales, nationales ou régionales avec des exemples précis, sans pour autant chercher à proposer des modèles préconçus qu'il suffirait d'appliquer : cet ensemble pédagogique

va dans ce sens. Les lecteurs et spectateurs devraient y trouver de quoi alimenter un questionnement sur leur propre réalité.

Le choix d'illustrer l'exemple du Code Rural nigérien n'est cependant pas anodin. Il résulte de l'originalité de ce processus qui a permis, au travers d'une démarche participative de plus de 20 ans, de réduire la fréquence et la violence des conflits fonciers, mais aussi de concourir à la mise en œuvre d'une bonne gouvernance aux différents échelons territoriaux. Le Code Rural sert aujourd'hui de référence en matière de politique de développement du milieu rural au Niger.

## QUELQUES MOTS SUR LE CONTENU DE CET ENSEMBLE PÉDAGOGIQUE

Le film principal ne prétend pas présenter en détail le Code Rural, mais vise à fournir des éléments permettant d'alimenter les réflexions sur la mise en place d'une politique de gestion des ressources naturelles. Il doit également permettre aux spectateurs de comparer les situations qu'ils connaissent avec les spécificités nigériennes.

En montrant un certain nombre de conflits fonciers parmi les plus fréquents au Niger, ainsi que les principaux outils institutionnels et techniques mis en place pour y faire face, le film propose des exemples concrets, et l'on assiste notamment au travail réalisé par différentes commissions foncières locales. Volontairement, la parole a été donnée aux principaux acteurs quotidiens de ce processus : agriculteurs, éleveurs, chefs traditionnels et fonctionnaires de terrain en sont donc les personnages principaux.

Le film ne prétend pas non plus discuter les avantages et les faiblesses d'un tel dispositif mais invite le public à le faire par lui-même.

Un regard plus distancié a été réservé aux bonus, sur la base d'interviews de personnes clés telles que M. Abdoul Karim Mamalo, secrétaire permanent national du Code Rural de 2000 à 2010, et M. Boureïma Dodo, fondateur et président de l'AREN.

Pour favoriser la diffusion la plus large possible de ces vidéos, des versions en haoussa, en fulfuldé, en wolof, en dioula, en anglais et en français sont disponibles sur le Dvd. En revanche, les bonus sont uniquement accessibles en français.

Les fiches, quant à elles, sont disponibles en français et en anglais, mais les animateurs des projections-débats sont encouragés à discuter leur contenu en langue locale avec le public.

Les fiches et le film ont été construits comme deux outils complémentaires, dans le sens où les fiches permettent aux spectateurs d'approfondir un certain nombre de thèmes abordés dans le film, et d'obtenir des informations précises (chiffres, schémas, cartes, etc...) sur la réalité du Code Rural du Niger.

Les fiches cherchent donc aussi à apporter une vision plus théorique et plus critique de la réalité du Code Rural. Elles constituent un outil indispensable aux animateurs pour animer le débat avec le public et aller plus loin dans la réflexion.

## QUELQUES CONSEILS POUR L'ANIMATION DE DISCUSSIONS

Nous souhaitons fournir ici quelques éléments permettant d'aider à préparer l'animation des réunions de projection-débat qui seront organisées sur la base de cet ensemble pédagogique. Néanmoins nous invitons chaque futur animateur à s'approprier cet outil au regard de ses propres habitudes.

Il nous semble important que l'animateur prenne le temps de visionner non seulement le film principal mais également les bonus, ainsi que de s'imprégner du contenu des fiches pédagogiques. Cela lui permettra de préparer des questions de relance pour le débat, de savoir si la projection de tel ou tel bonus peut être un plus pour l'avancée des échanges (en fonction de l'intérêt exprimé par le public), et enfin de mieux répondre aux questions plus pointues qui pourront lui être posées.

Avant les projections, il semble important de présenter brièvement l'objectif de l'ensemble pédagogique et les conditions dans lesquelles il a été réalisé. Pour autant, nous invitons les animateurs à projeter le film principal avant tout véritable échange avec la salle, et de donner rapidement la parole à la salle à l'issue du visionnage.

Pour lancer ou relancer les échanges, voici quelques questions / thématiques possibles :

- Qu'est-ce qui vous a le plus interpellé dans le film ? Que retenez-vous ?
- Avez-vous des questions, des doutes, ou des incompréhensions sur le processus du Code Rural nigérien ?
- Quelles similitudes et quelles différences constatez-vous avec la situation de votre pays ?
- Quelles sont les modalités de régulations de l'accès aux ressources naturelles qui existent dans votre pays ? Quelles sont leurs limites actuelles ?
- Quelle est la relation actuelle entre le droit positif et le droit coutumier dans votre pays ?
- Qui sont les détenteurs des droits d'accès à la terre et

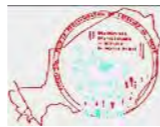


# PAPER N°1 : INTRODUCTION TO THE EDUCATIONAL PACKAGE AND SOME ADVICE ON HOW TO USE IT

aux ressources naturelles (usage ou propriété) ?

- Quelles sont les personnes qui détiennent le pouvoir d'attribuer ces droits ?
- Quels sont les types de conflits/difficultés que vous rencontrez autour de cet accès ?
- En quoi le manque de régulation ou la mauvaise régulation de cet accès aux ressources naturelles constitue un frein au développement du milieu rural ?
- Quelles alternatives politiques, juridiques et/ou institutionnelles peuvent être envisagées au regard du film mais aussi de vos connaissances personnelles pour améliorer la situation locale ?
- Quels pourraient être les bénéfices liés à leur mise en place ?
- Quelles pourraient être les étapes à suivre pour leur mise en œuvre ?

Enfin, si certaines personnes apparaissent désireuses d'en savoir plus, il pourrait être utile en fin de débat de leur fournir des copies des fiches thématiques.



## WHY THIS PROJECT?

This work is the result of a collective project initiated by AGTER (Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles - Association for the Improvement of Land, Water and Natural Resources Governance), E-Sud Development, AREN (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger - Association for the Revitalization of Livestock Breeding in Niger), and the LandNet West African network. The project was initiated within the context of the Projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales (Paar Network – Capacity building project for agricultural organizations networks, focusing on agriculture, food and rural policies) funded by the French Development

Agency. The contractor for this project is the ADEPRINA/ Inter-réseaux Développement rural. Only the authors may be held accountable for the content of this work.

About twenty interviews were carried out to create this set of educational tools. The film was shot in about three weeks in June 2010, just before wintering. It was edited in September, and additional documents were written. The first screenings of the film took place in November in Niger, Burkina Faso and Senegal.

Systems for the management of natural resources currently undergo some redefinitions, and decentralization policies are progressively being implemented in West Africa. In this context, it is crucial to contribute by informing local, national or regional discussions with specific examples, while avoiding preconceived patterns : this